

PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION « LE ROUGEGORGE »

L'assemblée a eu lieu le 21 février 2020, 19h00 à Sion (Espace « Tourbillon »).

Ordre du jour

1. Bienvenue

par la Présidente (Kerstin Karbe-Lauener).

2. Liste des présences – nomination du/des scrutateur(s)

La liste de présence est en circulation. La Présidente propose Pierre Lauener comme scrutateur pour cette AG.

3. Acceptation du procès-verbal de la dernière AG

Le PV de la dernière AG de l'association est accepté à l'unanimité.

4. Rapport annuel 2019

La présidente esquisse les projets principaux, illustré par de nombreux clichés. Le Rapport annuel 2019 avait été mis à disposition préalablement sur le site web de l'association. Il n'y a pas de questions.

5. Présentation des comptes

Le trésorier (Pierre Lauener) présente les comptes 2019 qui se trouvent également dans le rapport annuel 2019. Il n'y a pas de questions.

6. Rapport du vérificateur des comptes

Le vérificateur des comptes (Marie Zufferey) confirme l'exactitude des comptes et propose à l'AG de les accepter. Il n'y a pas de questions.

7. Discussion et approbation du Rapport annuel ainsi que des comptes 2019

Il n'y a pas de questions. Rapport annuel 2019 et comptes 2019 sont approuvés par acclamation.

8. Nomination des membres du comité

Selon les statuts, les membres du comité doivent être confirmés individuellement chaque année. Les membres du comité actuel se présentent pour une nouvelle période d'une année :

Kerstin Karbe-Lauener (présidente),
Juan Manuel Martinez Soriano (vice-président),
Gaëlle Mandon (membre du comité),
Marie Zufferey (vérificateur des comptes)
Pierre-André Lauener (secrétaire/trésorier)
Marjorie Berthouzoz (membre du comité).

Tous les membres du comité sont confirmés individuellement, par acclamation.

9. Adhésion à BirdLife Suisse

Sur recommandation du comité l'adhésion à BirdLife Suisse a été votée à l'unanimité. François Turrian, Directeur romand du BirdLife était présent.

10. Modification des Statuts

Le changement du paragraphe 2. BUTS a été approuvé à l'unanimité. Article 3 a été rajouté.

2. BUTS

Art. 2. Les buts de l'association sont les suivants :

- sensibilisation du public à la protection de la nature, afin de conserver et de favoriser la biodiversité ;
- propagation des connaissances sur la protection des espèces et de leurs biotopes ;
- collaboration avec les associations poursuivant les mêmes buts et avec d'autres organisations chargées de la protection de la nature et de l'environnement.

Art. 3. « Le Rougegorge » est membre d'ASPO/BirdLife Suisse.

11. Montant des cotisations 2019/20

Il est proposé de garder les montants des cotisations 2012/21 inchangé : acceptation par acclamation.

12. Varia, discussions

La présidente remercie les membres du comité, les intervenants bénévoles et les membres qui nous ont toutes et tous soutenu durant les dernières années. La présidente propose de tenir la prochaine AG en février 2021, le lieu est encore à déterminer.

13. Clôture

Etant donné qu'il n'y pas d'autres questions ou suggestions, la présidente lève l'AG à 19h45.

Pour « Le Rougegorge » : Pierre Lauener, secrétaire